

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW : code 01**

**Procédure intérimaire concernant le processus de sélection et de nomination
des juges**

Québec, le 15 février 2011 – Le ministre de la Justice et Procureur général du Québec, M. Jean-Marc Fournier, annonce des modifications à la procédure de sélection et de nomination des juges de la Cour du Québec et des juges municipaux.

Les mesures intérimaires proposées respectent l'esprit des recommandations du rapport Bastarache et peuvent être mises en application rapidement, sans modifications aux règlements actuellement en vigueur.

Elles visent notamment à favoriser une plus grande transparence du processus, à revoir la façon de choisir les représentants du public qui siègent au comité de sélection et à préciser les mécanismes de sélection, d'évaluation et de nomination des candidats.

Parmi les modifications qui seront applicables, le membre représentant le public sera nommé sur proposition de l'Office des professions du Québec, qui devra favoriser la parité hommes/femmes, la représentation des communautés culturelles et la représentativité de la population visée par le poste de juge à pourvoir. Le ministre demandera également au comité de sélection qu'il lui fournisse une appréciation particularisée des candidats déclarés aptes.

La recommandation du ministre pour la nomination des juges sera présentée directement au premier ministre et au Conseil des ministres pour approbation.

Les membres du personnel politique du cabinet du premier ministre et ceux du cabinet du ministre de la Justice n'interviendront pas dans le processus. Le ministre ne fera aucune consultation auprès de personnes en raison de leur appartenance à un parti politique.

Toutes les nominations à des postes de juges, y compris les promotions à des postes de direction à la Cour du Québec, seront annoncées par communiqué de presse ainsi que sur le site Internet du ministère de la Justice. Une note biographique ainsi que les critères et motifs justifiant le choix du candidat retenu y seront mentionnés.

- 30 -

Source : David Couturier
Attaché de presse
Cabinet du ministre de la Justice
et Procureur général du Québec
418 643-4210